



ENSEMBLE, BÂTISSONS LE TISSU GLOBAL !



Corporation de développement communautaire
MRC de L'Assomption



Préambule

Le présent document fait suite à une assemblée régulière des membres de la Corporation de développement communautaire MRC de L'Assomption (CDC), tenue le mardi 26 mai 2015 à 9h00. Étaient présents 40 personnes représentant collectivement 23 organismes communautaires autonomes et 7 organismes associés (communautaire ou d'Économie sociale), tous membres de la CDC, ainsi que 6 partenaires (public ou parapublic) participant activement aux activités de la CDC.

Le document ne se veut pas une prise de position, ni de la CDC, ni de ses membres ou partenaires. L'assemblée régulière des membres ne servait qu'à fournir un espace de réflexion et n'était pas, le 26 mai 2015, une assemblée décisionnelle.

Les deux objectifs du mémoire sont simples : 1) présenter un état de situation du mouvement communautaire local et régional suite aux diverses réformes et décisions gouvernementales survenues au printemps 2015 et 2) générer auprès du lecteur des pistes de réflexion sur l'avenir du développement local et régional.

D'abord, l'état de situation présente la réalité des organismes telle qu'exposée lors des différentes prises de paroles de la première moitié de l'assemblée régulière des membres du 26 mai 2015. Les exemples et constats ont été validés durant l'été 2015 et regroupés dans le présent document en thématiques afin de favoriser une meilleure compréhension des causes et impacts de ce qu'éprouvent présentement les organismes sur le territoire de la MRC de L'Assomption.

Ensuite, lors de la deuxième moitié de l'assemblée, les participants se sont entretenus sur le développement local et régional dans un contexte de gouvernance de proximité en arrimage avec la concertation et la solidarité régionale...

Alors que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans son *Livre Blanc des municipalités* et la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans son document **3.8 millions de raison de changer – Plus de proximité, plus de succès** ont tous deux présenté la notion de « gouvernance de proximité » chacun à leur façon, la notion de décentralisation des responsabilités publiques et populationnelles est un enjeu important pour le mouvement communautaire autonome, qui revendique également ce type de décentralisation depuis plusieurs années. Par contre, dans un contexte où les deux organisations nationales (UMQ et FQM) présentent la décentralisation de responsabilités similaires et majoritairement territoriales, économiques et culturelles, qu'en est-il du développement social et communautaire ?

Les discussions des participants du 26 mai ont donc été orientées vers l'identification des opportunités et des préoccupations du mouvement communautaire tant qu'à la gouvernance de proximité « sociale et communautaire » ainsi que pour le maintien d'une « concertation et une solidarité régionale ».

Il est évident que la complexité du développement local et régional n'est pas chose simple, tant au niveau social et communautaire qu'au niveau économique et territorial. C'est pourquoi les participants ont tenté de provoquer certaines réflexions, parfois propre au développement social et communautaire, parfois plus globalement. Nous présentons ces réflexions dans le document, en souhaitant sensibiliser l'ensemble des acteurs du développement local (économique, social, territoriale, culturel, politique, etc.).

Afin de rendre plus concrètes les réflexions, nous présentons d'abord dans la seconde partie du document un exemple-type de situation qui nécessite des travaux et efforts collectifs de la part d'un ensemble d'acteurs locaux et régionaux. Nous souhaitons ainsi démontrer la portée et l'arrimage des actions locales et régionales qui doivent être entreprises pour répondre aux besoins du milieu. Par la suite, les opportunités et les préoccupations ont été analysées et regroupées par thématiques en lien avec la gouvernance de proximité ainsi que la concertation et la solidarité régionale.

Nous tendons ainsi à croire en conclusion que l'efficiencia des efforts collectifs peut, lorsque tous y contribuent, éviter le travail en silo et se transformer en développement global et intégré (qu'il soit de portée locale ou régionale) au profit de la prospérité et de l'amélioration de la qualité de vie individuelle et collective de la population de la MRC de L'Assomption. Mais il faut également, pour ce faire, clarifier les rôles locaux et régionaux, dans le respect de nos capacités, de nos expertises et de nos limites organisationnelles.

État de situation

L'état de situation ne présente pas directement les impacts du sous-financement de la mission de base des organismes, problématique nationale de longue date, accentuée localement par une iniquité régionale persistante depuis plusieurs années. Nous présentons donc les impacts actuels locaux des récents projets de Loi et réformes gouvernementales, en plus de quelques exemples faisant état d'iniquités régionales et nationales persistantes.

Constat : Organismes répondant tant bien que mal aux besoins du milieu alors que la mission de base n'est toujours pas financée équitablement.

Exemples

- Une des rares régions au Québec (Lanaudière) n'ayant pas réussi à renouveler à temps une entente financière pour l'année 2015-2016 avec le Ministère de l'Immigration, ce qui engendre la fermeture de l'organisme **SAFIMA** (Services d'aide à la famille immigrante MRC de L'Assomption) dès cet été et ce, pour une période indéterminée.
- Association québécoise de défense des droits des retraités et pré-retraités (**AQDR**) : une des rares AQDR au Québec n'ayant pas de financement de base et qui ne peut que faire des projets subventionnés sans avoir la capacité de conserver l'expertise assurée par une permanence dans ses actions.
- **Univers des mots** : seul organisme d'alphabétisation dans Lanaudière ne recevant aucun financement à la mission. Ils ont pu soutenir 12 personnes à bout de bras pour les accompagner dans leur apprentissage mais la liste d'attente s'allonge et les effectifs doivent être encore réduits cette année.

Constat : Gel des programmes de subvention dû à la Commission de révision des programmes gouvernementaux. Ceci limite la portée d'action des organismes qui, pour l'instant, ont encore leur financement de base (inadéquat) provenant des Ministères associés (MSSS, MTESS, etc.) jusqu'au 31 mars 2016 (incertitude totale sur les orientations gouvernementales par la suite). Historiquement, les organismes complétaient leurs budgets annuels par des projets subventionnés qui viennent en réponse aux besoins de la population. Avec la Commission de révision des programmes, beaucoup d'organismes locaux ne peuvent plus pondre des projets en réponse aux besoins car tous les programmes sont en suspens.

Exemples

- Suite au soutien reçu grâce au Plan d'action régional pour la Solidarité et l'Inclusion sociale (PARSIS) :
 - o **La Popote roulante Rive Nord** et **Les Jardins du Méandre** ont été reconnus pour le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du Ministère de la Santé et des Services sociaux, mais aucun financement à la mission n'est prévu pour les prochaines années.
 - o Le salaire du chef cuisinier à la **Popote roulante** est assuré jusqu'en juin 2016 mais les autres ressources (alimentaires, administratives, déplacements, promotion, etc.) ne le sont pas.



- **Les Jardins du Méandre** ont reçu un soutien financier de l'ancien CSSSSL pour des éducateurs spécialisés en soutien aux gens atteints du Trouble du spectre de l'Autisme de 21 ans et plus jusqu'en mars 2016 et ils ont du financement pour des services de surveillance de type camp de jour jusqu'en janvier 2016.
- **Uniatox** : le projet PARSIS avait permis la venue d'intervenantes spécialisées (cuisinière, nutritionniste) dans l'équipe. Voyant les impacts positifs de ces interventions sur la réalisation de la mission de l'organisme, des coupures à l'interne ont été collectivement assumées par l'ensemble des employés afin de permettre à l'organisme de conserver ces expertises, malgré le poids qu'ajoutent les coupures sur l'équipe de travail.
- La **CDC MRC de L'Assomption** : la mobilisation des acteurs multisectoriels autour d'enjeux du développement local (Chantier Persévérance scolaire, Chantier Insertion sociale et professionnelle, FORUM « Les bottines suivent les babines », etc.) est en déclin. Tel que conclut lors de la réflexion locale de 2009 sur l'efficacité de la concertation, « ... *le manque de ressources (humaines et matérielles) dédiées à la concertation, ressources permettant de faire avancer certains travaux concertés et assurant l'engagement et la mobilisation, force l'acte de se concerter à reposer sur les épaules de partenaires qui ont déjà beaucoup à faire au sein de leur propre organisation et qui ne souhaitent pas porter ces enjeux à bout de bras en demi-mesure...* ». Nous nous retrouvons donc à la même base de réflexion ayant mené à la création de la CDC en novembre 2010 lors de la signature de la Charte d'engagement pour la concertation locale de la MRC de L'Assomption.
- **La Joyeuse Marmite, cuisine collective**, a dû fermer le point de service à L'Épiphanie qui desservait une soixantaine de familles, près de 150 personnes, car les multiples demandes de soutien financier dans divers programmes ont tous été tablettées.

Constat : *Les autres types de bailleurs de fonds, comme les fondations ou les entreprises privées, sont sur-sollicités par toutes les OSBL possibles (sportives, culturels, parapublics et publics) ce qui limite beaucoup la capacité d'agir des organismes communautaires autonomes qui ciblent le soutien aux conditions de vie minimale et l'insertion sociale et professionnelle des gens vulnérables.*

Exemples

- **Travail de Rue Repentigny** : refus de fondations nationales (dont la Fondation du Cardinal Léger) qui précisent, entre autres, que le milieu de vie repentinois ne démontre pas d'indicateur de défavorisation assez important pour nécessiter un appui financier de leur part. Comme quoi 8% de gens défavorisés dans un milieu rural (= 3 300 personnes) rend les services indispensables mais que 8% dans un milieu semi-urbain (= 8 600 personnes) a moins d'incidences sur un milieu...!?
- Les organismes se font souvent répondre par les entreprises locales que leur budget de dons et commandites est vidé car ils ont déjà donné à la Fondation du CSSS ou, dans les récentes années, pour la Salle de spectacle ou l'équipe de Football du Cégep de L'Assomption.
- Les grandes entreprises coupent les contributions locales de plus en plus car il est plus simple de faire un gros chèque à une grosse fondation, ce qui limite la capacité des organismes locaux à s'autofinancer.



- Les entreprises souhaitent également retirer un bénéfice du « faux don » offert en ayant un événement, une course, une visibilité en échange, ce qui n'est pas toujours possible pour certains organismes ayant une missions moins « rentable » (ou moins « sexy »).
- La Caisse Desjardins qui n'offre que très rarement des « dons » mais cible plutôt maintenant davantage les projets ou les commandites, phénomène qui limite également la portée d'action car il est parfois difficile de « vendre » les actions de certains organismes qui ne peuvent pas toujours se décliner en « projet ».
- **Service Bénévole Comté L'Assomption** : Coupure de 25% des montants reçus par Centraide dû au phénomène de la philanthropie « marchande » (les gens ne « donnent » plus, ils achètent en échange de quelque chose).
- Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) et autres fondations privées : ces fondations nomment leur intérêt et leur souhait de soutenir les initiatives de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale mais se positionnent en tant que partenaire secondaire, en complémentarité au financement gouvernemental de base que devrait offrir l'État. Inversement, l'État oriente constamment les organismes communautaires vers les financements privés comme les fondations.
 - o FLAC : les PPPS (partenariats privés-publics sociaux) avec le gouvernement soutenus par la FLAC, comme Avenir d'enfants, Québec en forme (qui se nomme **Santé-vous en forme** dans notre MRC) et Réunir-Réussir (5 projets dans la MRC de L'Assomption en Persévérance scolaire), ne seront pas renouvelés à la fin des protocoles d'entente au cours des prochaines années.

Constat : Des réformes à certains programmes limitant maintenant l'accès à des services publics provoquent une augmentation de la détresse citoyenne qui se tournent vers les organismes communautaires locaux pour des solutions.

Exemple :

- Les maisons de thérapies se vident due à la réforme d'aide sociale : on coupe maintenant dans le soutien financier mensuel pendant la thérapie malgré le fait que la personne doit quand même continuer à payer un loyer pour conserver une demeure à sa sortie, résultat : les gens en thérapie de désintoxication reviennent dans leur logement localement sans avoir terminer le processus.
- **Travail de Rue Repentigny** : est passé de 2 ou 3 itinérants réguliers à près de 12 dans la dernière année.
- **Fin à la faim...** : est passé d'une moyenne de 140 familles par semaine à 160 familles dans la dernière année, atteignant parfois le cap des 200 familles par semaine.
- Le **Carrefour Jeunesse Emploi** : synthèse d'une situation extrêmement complexe qui nécessiterait 4 pages d'explications : la prévention est évacuée et la portée des CJE se rétrécit aux jeunes sur l'aide sociale; c'est donc dire que les « sans chèques » sont moins ciblés par les nouvelles orientations gouvernementales pour les CJE. Par exemple, les jeunes décrocheurs de 14 ans demeurant encore chez leurs parents n'ont pas accès à l'aide sociale. N.B. : Oui, 14 ans!! car la moyenne d'âge des jeunes décrocheurs rencontrés par le CJE dans les dernières années baisse, ce sont des jeunes du secondaire 3 qui « décrochent » maintenant le plus souvent.

- **Nourri-Source** : le financement pour la promotion de l'allaitement et certaines activités de l'organisme provenant du Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) est incertain suite à la fusion/création du Centre intégré de Santé et Services sociaux de Lanaudière (CISSSL) qui est responsable des fonds.
- **Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière (CIPL)** : le programme de formation de commis à la comptabilité est coupé et l'entente de service avec Emploi-Québec limite maintenant la portée d'action qu'aux femmes sur l'aide sociale. C'est donc dire que, contrairement aux dernières années, les femmes ayant une autonomie financière difficile qui souhaitent quitter leur mari ou retourner sur le marché du travail ne peuvent plus se prévaloir des services du CIPL et doivent répondre à énormément de nouveaux critères pour avoir accès à de l'aide sociale. Comme quoi une femme vulnérable coûte moins cher à l'État si elle reste financièrement dépendante de son conjoint que si on lui donne de l'aide sociale et on l'accompagne pour qu'elle s'en sorte.
- **Les Amandiers, logements adaptés pour personnes handicapées physiques** : ont les espaces (3 bâtiments) pour accueillir 30 à 35 personnes mais ne peuvent atteindre ce nombre car « *le béton a été financé mais pas les services qui devraient venir avec* » alors que la liste d'attente est de 70 personnes actuellement.
- Certaines réformes engendrent certaines coupures et les institutions mettent de la pression sur les ententes de services avec les organismes communautaires : **Service Bénévole Comté L'Assomption** : il est demandé par le CISSSL (avec sous-entendu de coupures si non-conformité) que les bénévoles au transport médical accompagnent maintenant les patients jusqu'à la salle d'attente. Problématique : il est régulier qu'un bénévole transporte plus d'une personne à la fois ce qui rend la demande difficilement réaliste puisqu'on ne peut pas faire descendre de la voiture chaque personne à chaque arrêt, ni les laisser dans la voiture seules.
- Emploi-Québec : Plusieurs réformes de programmes et critères limitant l'accès et l'efficacité de certains services publics :
 - o Les critères d'admissibilités pour une demande d'aide-sociale sont devenus tellement restrictifs que la personne ne sera pratiquement plus soutenue *si elle est propriétaire de sa maison*. La personne doit s'assurer de liquider tous ses biens de valeur mobilière et immobilière afin d'avoir accès à l'aide-sociale... le problème : 400 maisons à vendre en même temps lorsque les ex-travailleurs Électrolux finiront leur chômage, ça peut faire mal au marché immobilier local, sans compter les impacts de pauvreté le temps que les maisons se vendent, ni les multiples faillites que devront assumer les institutions financières locales.
 - o Insertion professionnelle des personnes vulnérables ou éloignées du marché du travail : les subventions salariales sont passées de 30 semaines à 26 semaines pour les entreprises privées et les organismes communautaires et de 52 semaines à 26 semaines pour les entreprises d'économie sociale.
 - o Insertion professionnelle des personnes handicapées : le programme de compensation financière aux entreprises embauchant des personnes handicapées est tellement variable et imprévu qu'il peut passer d'un maximum de 1 personne par mois par MRC à 10 personnes par mois par MRC, ce qui devient très complexe à gérer face aux entreprises qui attendent et acceptent de faire de l'intégration professionnelle, mais finissent par embaucher ailleurs car ils ne peuvent plus attendre.

- **Regroupement des aidants naturels Comté L'Assomption (RANCA)** : suite aux réductions de services du CISSSL, l'organisme reçoit une augmentation des demandes de répit, mais l'organisme a la chance d'être soutenu une fois de plus cette année par un don de la Fondation de la Fédération des médecins spécialistes du Québec.
- **Les Amis de la Déficience intellectuelle Rive Nord** : vu l'augmentation des besoins et l'incertitude de l'offre de service suite à la fusion CISSSL, l'organisme doit effectuer des coupures dans le nombre ainsi que le type d'activité (ratio 1 intervenant pour 1 membre devient 1 pour 3).

La gouvernance



Afin d'illustrer concrètement les principes et réflexions qui seront présentés dans la présente section du document, nous utilisons l'exemple-type de Madame Julie Alexandre, dont la réalité a déjà fait la une d'un média local.



L'Écho de Repentigny tc • 11

L'Écho de Repentigny, le mardi 23 juillet 2014

Un fauteuil roulant qui fait peur aux employeurs

Julie Alexandre, une jeune repentignoise de 25 ans, est incapable de se trouver un emploi à cause d'une déficience physique.

STÉPHANE FORTIER
stephane.fortier@tc.ca

Julie vient de compléter sa technique en gestion de commerce au Cégep de Joliette. Même si elle est atteinte de paralysie cérébrale, elle s'exprime très bien et ses enseignants sont unanimes à la recommander à tout employeur qui recherche une diplômée brillante.

Lorsqu'est venu le temps de faire son stage, tout avait été entendu avec une entreprise de la région pour qu'elle puisse faire ses premiers pas sur le marché du travail.

«Jusqu'à ce que l'employeur voit mon

fauteuil roulant. Il ne s'attendait pas à ce que je sois handicapée à ce point-là. Ils ont donc décidé que je ne faisais plus l'affaire», déplore Julie qui est pourtant aux prises avec la forme la moins avancée de la paralysie cérébrale.

La jeune femme admet avoir été effondrée par ce premier échec. «J'ai eu beaucoup de peine suite à cette histoire. Je me suis dit que je m'embarquais dans un éternel combat et que j'aurais toujours à prouver que je suis compétente, que je suis capable de travailler», affirme-t-elle. Elle ajoute s'être même fait dire qu'elle ne conviendrait pas à un environnement réclamant de la performance.

Compétences

Julie a toutes les compétences pour œuvrer dans différentes sphères de l'administration et de la direction d'une

entreprise. «Je peux aussi bien travailler au niveau des ressources humaines, du service à la clientèle, de la vente, de l'analyse en marketing qu'en terme de plan d'entreprises», mentionne-t-elle.

«J'avoue avoir un faible pour un travail où je serais en contact avec le public. Je suis consciente qu'actuellement, mon CV est plutôt mince, mais depuis 2009, je siège sur le conseil d'administration des Amalteurs, un organisme qui offre des services en maintien à domicile», poursuit Julie Alexandre qui a aussi tenu pour la Fondation du Cégep de Joliette.

Déterminée

Depuis ce temps, Julie, peine à trouver un employeur intéressé à lui donner une chance, même pour un emploi à temps partiel. Il lui aurait été facile de se décourager, d'abandonner la lutte alors qu'elle vient à peine de commencer.

«C'est sûr qu'il y a des contraintes, mais il y a toujours moyen de s'arranger. Il est possible que je tape un texte en un peu moins de temps. Mais j'ai l'intention de me battre. Quand j'étais petite, ma mère se battait pour moi, maintenant, c'est moi

qui me bats et je le fais aussi pour les autres qui sont dans ma situation», soutient-elle.

Julie rappelle également qu'il existe des programmes de subventions permettant aux entreprises d'embaucher de personnes à mobilité réduite.

«Le gouvernement peine le retour aux études pour les personnes handicapées, mais la société n'est pas revenue au même niveau et ne semble pas prête à composer avec cette réalité», croit Julie Alexandre. Pour elle, il est clair que la société a encore bien du chemin à faire en matière de préjugés.

Toute entreprise intéressée à embaucher Julie Alexandre peut la joindre au 450-841-3036.



Julie Alexandre cherche un emploi, mais se voit toujours fermer la porte à cause de son handicap, et ce, malgré toutes ses compétences. PHOTO STÉPHANE FORTIER

Malgré son DEC en Gestion de commerce et cet article, Mme Alexandre peine encore aujourd'hui, un an plus tard, à trouver un travail lui permettant de devenir une citoyenne économiquement active. Elle le dit elle-même qu'elle souhaite fortement même y contribuer, à l'État, en payant des impôts si seulement on lui donnait sa chance d'être sur le marché du travail.

Mais avant d'être dans cette fâcheuse situation (persévérante, diplômée, sociable mais sans « employeur adapté ») elle a pu être accompagné par un ensemble de partenaires qui ont contribué à sa réussite scolaire et qui ont soutenu sa démarche « d'empowerment ».



Nous tentons donc ci-dessous d’imager les organisations qui ont pu contribuer au succès scolaire de Mme Alexandre ainsi qu’un potentiel d’organisations pouvant peut-être favoriser son employabilité, si celles-ci souhaiteraient y contribuer. Nous identifions également la portée d’action principale de ces organisations (municipale, MRC ou régionale) afin d’illustrer certains éléments qui reviendront plus loin dans le document.

Compétence de développement	Organisation	Portée d’action principale
Logement <i>Fournir un espace adapté avec services favorisant un maximum d’autonomie et de dignité considérant les limitations physiques de la personne.</i>	Les Amandiers CISSSL Municipalités GALOP TPDSL	MRC Régionale Municipale – MRC Régionale Régionale
Soutien financier <i>Offrir un soutien financier provenant de l’État car les limitations physiques de la personne répondent aux critères d’une personne considérée inapte au travail.</i>	Centre Local d’Emploi	MRC
Empowerment <i>Accompagner et soutenir moralement la personne pour favoriser la persévérance et le dépassement de soi face aux défis quotidiens.</i>	Les Amandiers APHPRN Centre Local d’Emploi	MRC MRC MRC
Transport <i>Assurer une desserte adéquate de transport adapté permettant le déplacement vers l’institution éducative.</i>	RTCR et Municipalités APHPRN RUTAL TPDSL	MRC - Municipale MRC Régionale Régionale
Éducation <i>Offrir une éducation adéquate et adaptée considérant les limitations physiques de la personne.</i>	CSA CEGEP TCRAHPL APHPRN	Régionale Régionale Régionale MRC
Insertion sociale <i>Favoriser la socialisation de la personne par des activités et interventions adaptée puis, lutte aux préjugés sociaux face aux personnes à limitations fonctionnelles</i>	Les Amandiers APHPRN Municipalités Chambre de commerce CDC	MRC MRC Municipale MRC MRC
Employabilité <i>Développer l’employabilité de la personne en limitant les freins à son embauche, entre autre, en favorisant le développement des bâtiments accessibles et en favorisant les programmes gouvernementaux assumant une part des dépenses pour l’adaptation et l’accessibilité.</i>	Emploi-Québec ESSOR II Municipalités MRC/CLD Chambre de commerce CDC	Régionale MRC Municipale MRC MRC MRC

Portée d'action

Le tableau de la page précédente démontre que la portée d'action dépend grandement du type de compétence de développement. Au sein du développement social et communautaire, les paliers locaux (en quasi-totalité par territoire de MRC) ainsi que le palier régional sont des incontournables pour diverses raisons complexes que nous ne tenterons pas d'énumérer ici. Par contre, le constat demeure : les deux paliers servent, ont leur utilité, mais de manière différente.

Dans le contexte particulier de la MRC de L'Assomption, si la portée des actions sociales et communautaires venait qu'à être de portée municipale, ce qui est déjà le cas dans certains dossiers, il est conclu que ce serait particulièrement complexe. Les expériences nous suggèrent qu'une telle situation creuserait un fossé d'iniquité entre les municipalités de notre territoire et limiterait l'accessibilité aux organismes, qui sont déjà majoritairement à Repentigny dans une logique populationnelle.

Par ailleurs, le potentiel de dédoublement d'efforts, de dilution des expertises et des ressources financières déjà limitées en ciblant des réponses aux besoins et des services par municipalité deviendrait structurellement impossible pour certains gros partenaires (CISSSL, CSA) et financièrement chaotique pour de plus petits (organismes communautaires, CLE). C'est en considérant cette réflexion que la portée d'actions par territoire de municipalité n'est pas considérée globalement dans le présent document.

Gouvernance de proximité...

Vous trouverez maintenant dans les prochaines pages le contenu des discussions de la deuxième partie de l'assemblée du 26 mai 2015. Ainsi, les participants furent invités à échanger sur les opportunités et les préoccupations face à la notion de gouvernance de proximité en arrimage avec la concertation et la solidarité régionale. Plusieurs commentaires étant de même nature, une analyse a été effectuée afin de simplifier la présentation des éléments.

Il importe de préciser que les multiples nuances de certains termes, simplifiés dans le présent document, sont évacuées. Par contre, nous avons tenté de conserver les éléments qui nous portent à croire qu'une réflexion approfondie, ouverte, respectueuse et avec les bonnes organisations, pourrait davantage être profitable. Nous souhaitons ainsi provoquer chez le lecteur une réflexion et un désir de questionner ouvertement la source de l'énoncé et ses nuances possibles.

Par ailleurs, il importe de rappeler que les éléments qui suivent ne présentent pas une position de la CDC et ses membres ou partenaires, mais bien des pistes de réflexion. Certains membres de la CDC n'ayant pu se joindre au regroupement lors de l'assemblée régulière des membres du 26 mai pourraient d'ailleurs contribuer davantage ou bonifier certains éléments qui n'ont pas encore été adressés.

Gouvernance de proximité – portée d'action par territoire de MRC



L'ensemble des commentaires ont été simplifiés en quelques constats afin d'identifier les opportunités ainsi que les préoccupations que soulèvent l'idée d'une gestion du **développement communautaire et social en gouvernance de proximité** ayant une portée d'action par territoire de MRC. Selon l'analyse des éléments récoltés, les constats sont présentés en ordre d'importance en lien avec le nombre de fois qu'un commentaire s'y rapportant a été nommé.

Opportunités

- 1) Favoriserait un rapprochement avec les Élu(e)s, créerait des liens plus concrets et une meilleure compréhension des Élu(e)s et des municipalités du développement communautaire et social local ainsi que des réalités communautaires vécues par des citoyens qui n'osent pas se faire entendre. Nuance importante : il importe dans ce rapprochement de clarifier les rôles de chacun, tant les organismes communautaires que les municipalités ou la MRC, malgré l'incertitude actuelle, afin de reconnaître et respecter les expertises et la portée d'action de chacun. Vision : Vivre une alliance et une collaboration étroite avec et entre les maires, la MRC et les partenaires du développement communautaire et social.
- 2) Permettrait de favoriser des actions locales plus directes car l'attribution des fonds publics seraient davantage orientés vers les besoins locaux. Cet énoncé se dit souhaitable dans les conditions actuelles des finances publiques en ayant moins de fonds investis dans la gestion bureaucratique régionale. Vision : le rapprochement et la confiance s'établissant entre les décideurs (Élu(e)s ou permanence), la reddition de compte serait différente car les décideurs comprennent mieux le travail accompli sur le terrain, ce qui nécessite moins de paperasse.
- 3) Les acteurs locaux, organismes communautaires ou autres partenaires, pourraient sensibiliser davantage adéquatement les orientations de développements locaux en éliminant certains intermédiaires. La proximité permettrait ainsi un accès plus direct aux décideurs municipaux et de MRC en lien avec d'autres types de développement (transport, économique, territoriale), favorisant l'innovation, la créativité et un plus grand pouvoir d'agir sur l'amélioration des conditions et de la qualité de vie.
- 4) Favoriserait l'esprit de collaboration dans une optique de développement durable et intégré local.

Préoccupations

- 1) Disparité des valeurs et priorités entre les municipalités ainsi qu'une priorisation locales d'orientations en lien avec des enjeux électoraux. Nuance importante : les organismes ne sont pas insensibles à la réalité électorale des Élu(e)s mais il importe de considérer le développement communautaire et social, dans ses grandes orientations, comme étant différent. Les « exclus » ne sont pas souvent favorisés lors d'une période électorale, les organismes le savent et le comprennent, mais ils seront là tout de même au lendemain des élections et les besoins n'auront pas tant changés non plus.
- 2) Méconnaissance de l'intervention communautaire et sociale ainsi que de l'expertise des organismes communautaires : améliorer les conditions de vie n'est pas la même chose que d'améliorer la qualité de vie, des citoyens qui participent n'est pas la même chose que de la participation citoyenne, etc. Il importe de distinguer les rôles des diverses organisations qui interviennent dans le développement communautaire et social et d'assurer le respect et la reconnaissance de ces expertises.
- 3) Perception du financement des organismes communautaires : dépenses ou investissements ? béquille ou tremplin ? au service des pauvres ou contribuer à la création de la richesse collective ? empêchement de tourner en rond ou favorisant l'innovation et la créativité ?
- 4) Notion de compétition entre les types de développement : le développement communautaire et social devra-t-il se faire « valoir » en comparaison avec le développement culturel, territorial, sportif ou économique ? Sera-t-il possible d'envisager le développement communautaire et social comme un contributeur direct à l'enrichissement d'une population locale sans que cela ne deviennent un enjeu électoral ? Qu'arrive-t-il des missions d'organismes « non-sexy » ?
- 5) Risque de disparités régionales : Travail en silos par MRC moins efficace pour certains dossiers nécessitant une vision plus régionale (Lanaudière, CMM, Sud de Lanaudière), dédoublement d'actions et d'efforts entre MRC sur certains dossiers limitant l'efficacité des actions.
- 6) Que la MRC ou les municipalités se voient donner le mandat du développement communautaire et social et que des instances telles la CDC (ou autres) soient assimilées en entité publique résultant en une perte d'autonomie et limitant la portée d'action comme c'est le cas actuellement des CJE.
- 7) Incertitude de la portée d'action possible de la MRC ou des municipalités avec seulement 45% des budgets de l'ancienne Conférence régionale des Élu(e)s.

Concertation et solidarité régionale lanauoise

L'ensemble des commentaires ont été simplifiés en quelques constats afin d'identifier les opportunités ainsi que les préoccupations que soulèvent l'idée d'une gestion du **développement communautaire et social en concertation et solidarité régionale lanauoise**. Selon l'analyse des éléments récoltés, les constats sont présentés en ordre d'importance en lien avec le nombre de fois qu'un commentaire s'y rapportant a été nommé.

Opportunités

- 1) Gestion de certains dossiers et enjeux plus efficace régionalement : parmi les dossiers énumérés pour cet énoncé : la persévérance scolaire, égalité homme-femme, immigration. Il est nommé que le financement centralisé sur certains dossiers évite le saupoudrage de fonds qui ont une limite quant à leur portée d'action.
- 2) Favoriser une cohésion régionale et territoriale : favorise les projets communs de plusieurs territoires, uniformise le panier de services entre les MRC en tenant compte tout de même des particularités et des besoins spécifiques, évite les iniquités et alimente une solidarité entre les territoires de MRC.
- 3) Favorise le partage et l'échange d'expertise, entre les organisations, entre partenaires et permet le développement de partenariats régionaux.
- 4) Favorise la solidarité et la force du nombre pour sensibiliser nationalement certains décideurs aux enjeux propres à la région de Lanaudière.
- 5) Favorise une meilleure connaissance des réalités locales auprès des instances régionales auxquelles nous n'aurions pas accès sans concertation régionale (CISSSL, Emploi-Qc, etc.).
- 6) Favorise le travail des organisations ayant des mandats régionaux : collaborer avec une instance régionale évite de travailler avec 6 MRC.

Préoccupations

- 1) Disparités entre les MRC et priorisation d'orientations régionales inadéquates : il existe déjà des iniquités entre les MRC alors que la concertation régionale est en place (AQDR, alphabétisation, immigration, etc.). Les modèles structurels des instances décisives n'ont d'autres choix que d'uniformiser les critères de priorisation, limitant la portée d'analyse des spécificités locales.
- 2) Lourdeur administrative, risque de bureaucratie : les efforts locaux (activités, projets, orientations) et les besoins locaux (type de pauvreté, action urbaine versus rural, etc.) sont

plus difficiles à valider auprès de décideurs qui sont régionaux par le biais de « paperasse » souvent inadéquate (formulaires, annexes, suivis, reddition de compte, etc.).

- 3) Arrimage difficile entre acteurs de différents paliers : les organisations locales (par MRC) tentent de sensibiliser les acteurs régionaux (direction régionale, concertation régionale, etc.) à 6 réalités différentes, ce qui engendre des orientations plus généralisées (afin d'assurer l'inclusion de chaque réalité) mais qui ne mènent nulle part (critères uniformisés limitant les actions locales, orientations larges laissant trop de place à interprétation par quelques individus n'ayant pas toujours l'expertise du sujet ni les connaissances locales, etc.).
- 4) En responsabilisant régionalement, il devient plus difficile pour les organismes locaux de sensibiliser les décideurs régionaux aux réalités locales : les décideurs régionaux sont moins accessibles, tant par leur charge de travail régionale que par le nombre d'intervenants souhaitant les rencontrer, il en résulte un noyau de décideurs ayant une compréhension limitée des réalités locales pour l'ensemble de Lanaudière.

Conclusion... (ou introduction aux réflexions à venir ?)

Tel qu'indiqué au préambule, selon les enjeux et dossiers traités, chaque palier de gouvernance a un rôle à jouer, la question devient donc : sur quels enjeux et comment pouvons-nous assurer l'efficacité d'une gouvernance de proximité en arrimage avec la concertation et la solidarité régionale ?

La première réflexion se situe au niveau des enjeux : cette réflexion nécessiterait des sessions de discussions ouvertes et multisectorielles, locale et régionale. Quels sont les types de développements (économique, communautaire, social, scolaire, territoriale, etc.) et quelles organisations ou instances ont un impact sur ces types de développements ? Sommes-nous ouverts à l'idée de travailler autrement certains dossiers afin d'inclure de nouveaux partenaires et cibler l'innovation ? Ciblons-nous une nouvelle approche au développement local, global et intégré ?

Ensuite, une réflexion sur la gouvernance de proximité en arrimage avec la concertation et la solidarité régionale est-elle possible, malgré les orientations que pourraient donner le gouvernement actuel aux mandats des différentes instances ? Comment cet arrimage s'orienterait-il ?

La tendance dégagée lors de l'assemblée du 26 mai semble s'orienter vers l'imputabilité et la responsabilité locale d'une gouvernance de proximité et l'incontournable nécessité de se concerter et de réseauter régionalement car certains acteurs/décideurs sont invariablement régionaux.

Ainsi, en travaillant le tissu social plus globalement par territoire de MRC, avec des orientations spécifiques aux réalités locales, les enjeux régionaux se dégageraient plus aisément par le biais d'une concertation régionale multisectorielle et territoriale, composée d'acteurs régionaux (ex. : CISSSL et Emploi-Québec) et de représentants des 6 MRC (ex. : CDC et MRC). Des conditions gagnantes à cette concertation régionale doivent être adressées avant sa mise en place (respect, ouverture, engagement, etc.). Par ailleurs, il semble se dégager une nécessité de limiter la portée du pouvoir décisionnel de la concertation régionale en favorisant davantage le partenariat régional entre acteurs locaux de différentes MRC avec les partenaires régionaux.

Les membres de la CDC présents lors de l'assemblée régulière des membres du 26 mai 2015 espèrent que les éléments du présent mémoire serviront à faire réfléchir les divers acteurs de la MRC de L'Assomption et lancent l'invitation suivante à chacune des instances locales et régionales desservant la population de notre MRC : indiquez-nous votre intérêt à participer à une réflexion collective ciblant un meilleur développement local dans le respect de nos capacités et de nos limites organisationnelles et ce malgré les incertitudes actuelles. En d'autres termes, regardons ouvertement comment nous pourrions travailler ensemble, dans le respect mutuel de nos expertises, pour créer une MRC unique au Québec, prospère de sa population scolarisée, soutenue, économiquement active et en santé.

Bâtissons ensemble non pas le tissu social, mais bien le « tissu global » !

Annexes

Bien que le présent mémoire soit déposé aux instances municipales et à la MRC de L'Assomption, le document sera également publique et partagé avec d'autres partenaires de la Corporation de développement communautaire MRC de L'Assomption (CDC). Ayant fait référence à des documents produits par l'UMQ (Annexe I) et la FQM (Annexe II), nous présentons en annexe une courte synthèse de certains éléments de ces documents. Nous invitons toutes personnes intéressées à en savoir davantage à visiter les sites internet des deux instances.

De plus, ayant fait référence à plusieurs d'entre eux dans le document, nous fournissons une liste (Annexe III) des organismes communautaires membres de la CDC MRC de L'Assomption, incluant leurs coordonnées et une brève description de leur mission de base, qu'ils aient été présents ou non lors de l'assemblée du 26 mai 2015.

ANNEXE I

LIVRE BLANC DES MUNICIPALITÉS

Union des Municipalités du Québec (UMQ)

<http://www.livreblancmunicipal.ca>

Vision

La municipalité de demain...

...place la personne et la famille au centre de ses préoccupations et de ses actions. Son développement repose sur les valeurs du développement durable et de l'éthique. Sa gestion favorise la participation citoyenne, la transparence et l'imputabilité.

...contribue à la fierté et au sentiment d'appartenance de sa population, tout en étant ancrée dans les valeurs démocratiques et de solidarité qu'elle partage avec les municipalités québécoises de toutes tailles. Les citoyennes et citoyens reconnaissent en elle un gouvernement de première ligne répondant à leurs besoins locaux, stimulant le dynamisme culturel, la vitalité économique et la protection de notre patrimoine.

Valeurs

- Imputabilité politique
- Participation citoyenne
- Respect de la diversité
- Intégrité et transparence
- Durabilité et équité
- Innovation et créativité

2 priorités pour l'avenir

- 1) Modernisation de l'encadrement législatif afin de rapprocher la décision du citoyen.
- 2) Réforme fiscale et financière afin d'adapter les moyens aux responsabilités du XXI^e siècle.

7 engagements pour la municipalité de demain

- 1) Plus transparente par son financement politique et sa gestion rigoureuse.
- 2) Plus durable par ses leviers d'aménagement, d'urbanisme et de gestion de la mobilité.
- 3) Plus accueillante par la culture, les loisirs et une desserte intégrée des services aux citoyens.
- 4) Plus entreprenante par l'animation du développement et les occasions et les maillages qu'elle stimule.
- 5) Plus inclusive par le soutien au bénévolat, aux organismes communautaires et par ses politiques familiales.
- 6) Plus créative grâce à l'innovation sociale et au potentiel des Technologies de l'information et des communications (TIC).
- 7) Plus ouverte par des alliances et des partenariats à l'échelle locale, nationale ou internationale.

Recommandation 12 – Cohésion sociale

S'associer dans le cadre d'un **Pacte de cohésion sociale**, dans un contexte de vieillissement et de diversité sociale, et ainsi :

- Ne transférer de nouvelles responsabilités qu'en présence de ressources financières convenues préalablement avec le milieu municipal;
- Compenser les municipalités pour les coûts qu'elles doivent assumer dans leur champ de responsabilités en raison des externalités des politiques gouvernementales.

Recommandation 21 – Plus entrepreneur...

Exercer un leadership mobilisateur pour qu'au-delà de son rôle de « fournisseur » de services aux entreprises, la municipalité puisse être un « catalyseur » du développement économique local, notamment pour l'appropriation des outils d'animation et des leviers locaux de développement.

Recommandation 24 – Plus inclusive...

Générer la vitalité communautaire par l'encouragement du bénévolat, l'intégration sociale à travers les loisirs et la culture ainsi que la planification d'une nouvelle génération de politique familiale.

Recommandation 25 – Plus inclusive...

Faciliter le rôle joué par la municipalité sur le plan social notamment par l'arrimage des services gouvernementaux et municipaux et l'adaptation aux réalités locales.

Recommandation 26 – Plus créative...

Favoriser l'innovation provenant de l'expertise interne de l'institution municipale et valoriser l'innovation sociale issue de la communauté, rendre l'information accessible comme un «gouvernement ouvert».

Recommandation 29 – Plus ouverte...

Stimuler la coopération territoriale et le partenariat avec les milieux de l'éducation, de l'économie sociale et coopérative. Favoriser la coopération entre les régions notamment sur la régionalisation de l'immigration.

ANNEXE II

3,8 MILLIONS DE RAISONS DE CHANGER – PLUS DE PROXIMITÉ, PLUS DE SUCCÈS

Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)

<http://plusdesucces.ca>

Les champs de compétences jugés essentiels à la gouvernance de proximité :

- Aménagement du territoire;
- Développement économique;
- Transport collectif;
- Développement touristique;
- Gestion des terres publiques.

Quelques champs de compétences analysés et jugés facultatives ou optionnelles :

- Logement social;
- Infrastructures et bâtiments scolaires;
- Culture et patrimoine.

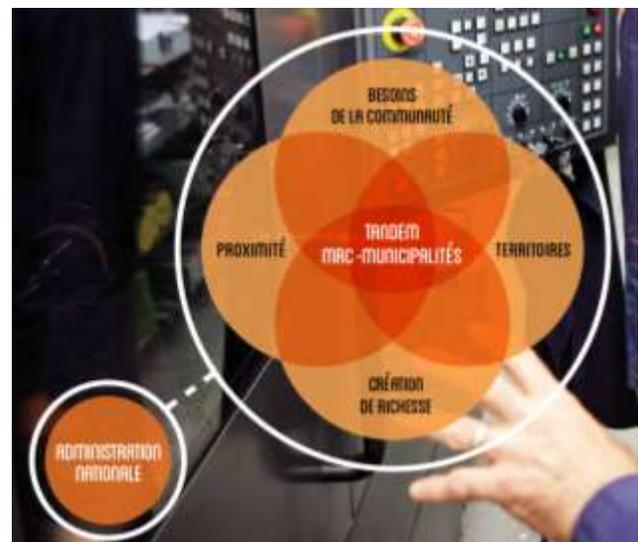
Quelques champs de compétences analysés mais non retenus :

- Formation professionnelle et apprentissage;
- Services sociaux et santé;
- Communications;
- Environnement;
- Sécurité...

4 principes de la gouvernance de proximité :

- Proximité
- Autonomie
- Efficacité
- Flexibilité

Vision





Albatros 14

2500 boul, Mascouche, local 108
Mascouche, Québec, J7K 0H5
450 966-9508
albatros14@videotron.ca

Accompagnement humain et spirituel aux grands malades et aux personnes rendues au dernier stade de leur vie.



Association des devenus sourds et malentendants du Québec (ADSMQ)

50, rue Thouin, local 232
Repentigny, Québec, J6A 4J4
450 657-8500
adsmqam@bellnet.ca

La mission de L'ADSMQ est de défendre les droits des malentendants et devenus sourds du Québec et de faciliter leur intégration dans la société.

<http://www.adsmqam.org>



Association des personnes handicapées physique Rive-Nord (APHPRN)

50, rue Thouin, local 113
Repentigny, Québec, J6A 4J4
Téléphone : 450 654-8279
Fax : 450 581-6885
aphprn1@hotmail.com

Promotion et défense des droits pour les personnes handicapées physiques de la MRC L'Assomption. Soutien individuel et collectif, service de loisirs, formations, conférences, ateliers.

<http://aphprn.com>



Association des personnes handicapées visuelles du Sud de Lanaudière

2500, bou. Mascouche, local 118
Mascouche, Québec, J7K 0H5
Téléphone : 450 474-8268
info@aphvsl.com

Promouvoir les intérêts et défendre les droits collectifs des personnes handicapées visuelles.

<http://votresiteaccessible.net/pour-tous/aphvsl/>



AQDR (Association Québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré retraitées)

50, rue Thouin, local 244
Repentigny, Québec, J6A 4J4
514 984-7902
aqdrlassomption@hotmail.com

Mouvement de personnes retraitées et pré retraitées qui travaillent à la défense exclusive des droits collectifs de toutes personnes de 55 ans et plus. Information par le biais de conférences.

<http://www.aqdr.org/site/llassomption/>



**Aux couleurs de la vie
(sur les ailes d'Albatros)**

Céline Rivest (MRC de L'Assomption)
144, rue St-Joseph
Joliette, Québec, J6E 5C4
514 663 0809
acdvie@hotmail.com

Accompagnement lors d'un diagnostic sévère, en fin de vie et suivi de deuil.

<http://www.acdlvie.com>



L'Avenue Justice Alternative

50, rue Thouin, local 200
Repentigny, Québec, J6A 4J4
450 581-1459
lavenue@videotron.ca

Prévention de la délinquance juvénile en milieux scolaires et communautaires. Service de médiation, scolaire et citoyenne. Gestion et application du programme de mesures extrajudiciaires (renvoi et sanction) et supervision de certaines peines spécifiques prévues à la LSJPA. (Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.)
<http://www.lavenuejusticealternative.com>



Cancer Aide Lanaudière Sud

50, rue Thouin, local 237
Pavillon Richelieu
Repentigny, Québec, J6A 4J4
450 654-8437
canceraide.lr@gmail.com

Organisme à but non lucratif, désireux d'aider les personnes qui vivent avec le cancer. Rencontre 3^{ème} mercredi du mois, d'échange et d'écoute. Fournir les informations et les ressources de leur besoin.
<http://www.canceraidelanaudiere.com>



**Centre de ressources pour hommes
du Sud Lanaudière**

1915, de Grondines
Terrebonne, Québec, J6X 2V9
450 961-1241
rhaynes@aidehomme.com

Préoccupé par la santé et le bien-être des hommes, le Centre de ressources pour hommes du Sud de Lanaudière veut répondre à leurs besoins dans une perspective communautaire et humaniste en offrant un lieu d'appartenance, d'expression et de soutien.
<http://www.aidehomme.com>



**Centre d'aide pour hommes de
Lanaudière (CAHo)**

450 756-4934
1 800 567-8759
intervenant@caho.ca

CAHo œuvre à la prévention de tout ce qui touche la violence et les comportements violents au moyen d'activités de sensibilisation et d'intervention, tant au niveau individuel qu'en groupe.
<http://www.caho.ca>



**Centre de prévention du suicide
Lanaudière (CPSL)**

C.P. 39
Joliette, Québec, J6E 3Z3
1 866 277-3553
administration@cps-lanaudiere.org

Le CPSL est un organisme communautaire à mandat régional (région de Lanaudière) dont la mission est d'intervenir auprès de personnes ou de groupes aux prises avec un problème relié au suicide.
<http://www.cps-lanaudiere.org>



Centre Inter Femmes

21, rue Alain
Repentigny, Québec, J6A 5C9
450 654-9621
info@interfemmes.ca

Organisme à but non lucratif s'adressant aux femmes de tous les âges et issues de tous les milieux. Il s'agit d'un milieu de vie offrant de l'écoute, de l'intervention, des ateliers, des cafés-rencontres et des activités spéciales dans l'objectif principal de briser l'isolement.
<http://www.interfemmes.ca>



Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL)

144 rue St-Joseph
Joliette, Québec, J6E 5C4
450 755-2700
1 877 655-2700
crfl@crfl.ca

Le CRFL développe et offre des activités de formation afin de soutenir les organismes communautaires de la région de Lanaudière dans leur mission respective et ce, dans le respect de la culture et des valeurs propres au milieu communautaire.
<http://www.crfl.ca>



Cuisine Collective "La Joyeuse Marmite"

50, rue Thouin, local 114
Repentigny, Québec, J6A 4J4
450 581-0468
cclajoyeusemarmite@hotmail.com

Regrouper des personnes demeurant dans la MRC de L'Assomption afin de préparer et cuisiner des menus simples, économiques et nutritifs.
<http://www.facebook.com/pages/La-Joyeuse-Marmite/345706305451764>



Défi - Intégration - Développement - Accompagnement (DIDA)

102-380, boul de La Rochelle
Repentigny, Québec J6A 5W2
450 704-2777 F: 450 704-2787
info@dida-integration.org

Offrir aux personnes adultes présentant une déficience intellectuelle un programme de développement de diverses habiletés et de compétences sociales et professionnelles par l'entremise de formations et de travaux divers structurés pour tenir compte de leurs besoins particuliers.
<http://www.dida-integration.org>



Fin à la Faim...

Adresse postale: 50, rue Thouin, local 223, Repentigny, Qc J6A 4J4
Activités: 165, Ste-Marie, Charlemagne, Québec J5Z 4A7
450 654-3871
info@finalafaim.org

Répondre aux besoins de base de ces familles de la région de Lanaudière. Notre équipe compte plus de 50 bénévoles qui ont tous à cœur l'accueil, l'amour et la dignité des personnes.
<http://www.finalafaim.org>



Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière (GALOP)

457, rue Laval
Joliette, Québec, J6E 5G9
450 759-8488
galopqc@videotron.ca

Améliorer la qualité d'habitation sous forme de coopérative ou d'OBNL d'habitation. S'adresse à des personnes et familles à faibles et modestes revenus.



La lueur du Phare Lanaudière
432, rue Notre-Dame bureau # 304
Joliette, Québec, J6E 3H4
450 752-4544
lueurduphare@citenet.net

Organisme régional qui regroupe et vient en aide aux proches de personnes ayant un problème de santé mentale.
<http://www.lueurduphare.org>



Le Pas de Deux
À LA PÉRIPHÉRIE DE L'ASSOMPTION

Le Pas de Deux
1185, boul Moody
C.P. 77105
Terrebonne, Québec, J6W 5S5
jmassicotte@lepasdedeux.org

Regroupement de parents impliqués dans la réalisation de deux résidences communautaires supervisées, respectivement dans le MRC Les Moulins et L'Assomption, pour jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle, un trouble envahissant du développement ou autre profil similaire.
<http://www.lepasdedeux.org>



Le Tournesol de la Rive Nord
222, rue Notre-Dame
Repentigny, Québec, J6A 2R2
450 657-1608
info@letournesoldelarivenord.com

Vise à regrouper toute personne vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale dans le but de développer l'entraide entre eux. Milieu de vie et de soutien dans la communauté.
<http://www.letournesoldelarivenord.com>



Les Amandiers
301, boul. J.A. Paré, bureau 134
Le Gardeur, Québec, J5Z 5E3
450 582-9181
lesamandiers@videotron.ca

Logements adaptés pour les personnes vivant avec un handicap.
<http://www.macommunaute.ca/bottin/amandiers>



Les Jardins du Méandre
3021, boul. L'Ange-Gardien Nord
L'Assomption, Québec, J5W 4S1
450 938-3896
info@jardinsdumeandre.org

Dans un cadre agricole éco-responsable, créer, soutenir et promouvoir un milieu de vie adapté, des activités éducatives et récréatives pour une clientèle présentant principalement un trouble du spectre autistique (TSA), ou autres handicaps ou difficultés mentales et leur famille. Situé dans Lanaudière, l'organisme priorise les résidents de cette région.
<http://jardinsdumeandre.org>



Les Amis de la Déficience Intellectuelle Rive Nord
50, rue Thouin
Repentigny, Québec, J6A 4J4
450 585-3632
lesamis@deficienceintellectuel.org

L'Association a comme mission de sensibiliser la population au rôle que jouent les personnes qui présentent une déficience intellectuelle, le tout dans le respect de leur différence.
<http://www.lesamisdirn.org>



Les Habitations Ciné des Coeurs
87, rue Sacré-Coeur
Charlemagne, Québec, J5Z 1W9
450 932-3030
hcdc@videotron.ca

Les Habitations Ciné des Coeurs est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'offrir des logements de transition dans le but de développer et d'améliorer la qualité de vie des jeunes parents à faible revenu et de leurs enfants, d'offrir du soutien afin de développer leur autonomie et le lien d'attachement parent-enfant.



Maison de la Famille "La Parenthèse" Endroit chaleureux et sans jugement qui permet aux parents de 222, Notre-Dame des Champs Repentigny, Québec, J6A 3B5 450 582-2677 parenthese@biz.videotron.ca <http://www.maisonlaparenthese.org>



Maison des Jeunes de l'Épiphanie "L'Éclair" Lieu de rencontre et d'activités pour les jeunes de 12-17 ans. Service d'aide aux devoirs, service de dîneurs. Plusieurs activités ou thématiques sont organisées afin de répondre à leurs besoins. 125, rue Des Sulpiciens L'Épiphanie, Québec, J5W 3W2 450 588-6333



Maison des Jeunes de Repentigny "L'Accès" et Le Gardeur " Le QG" Lieu de rencontre et d'activités pour les jeunes de 12-17 ans. Aider les jeunes à devenir des adultes critiques, actifs et responsables. Activités de loisirs. informations, échanges, interventions. 50, rue Thouin Repentigny, Québec, J6A 4J4 450 581-8159 <http://www.mdjrepentigny.ca> mdjrepentigny@bellnet.ca



Maison des jeunes de L'Assomption "L'Escapade" Lieu de rencontre et d'activités pour les 12-17 ans. Écoute, activités de loisirs. Échanges, interventions. Aider les jeunes à devenir des adultes critiques, actifs et responsables. 312, rue Saint-Jacques L'Assomption, Québec, J5W 3G2 450 705-4811 <http://mdjlassomption.com> mdjescapade@videotron.ca



Mairaines Coup de Pouce Briser l'isolement des parents, prévenir la dépression post partum, offrir du répit aux parents et prévenir la violence faite aux enfants. 222, rue Notre-Dame-des-Champs Repentigny, Québec, J6A 3B5 450 582-2677, poste 29 cbergeronparenthese@hotmail.com



Nourri-Source Lanau dière, secteur Meilleur Mouvement d'entraide pour l'allaitement maternel. Soutien aux mères et aux couples. Démystifier l'allaitement maternel. Soutien téléphonique, jumelage avec une marraine, conseils. Rencontres de groupes (haltes allaitement, ateliers techniques d'allaitement, cliniques de positionnements, déjeuners causerie, etc.). 948, rue Allard, L'Assomption, Québec, J5W 2S8 <http://www.nourri-source.org>
Adresse postale :
 948, rue Allard, L'Assomption, Québec, J5W 2S8
Adresse des activités :
 Centre multivocationnel Claude-David
 135, rue Claude-David, Repentigny, Québec, J6A 1N6
 450 654-2307 poste 61290
meilleur@nourri-source.org



Parents Aptes à Négocier le Déficit d'Attention (PANDA)

50, rue Thouin, local 242
Repentigny, Québec, J6A 4J4
450 582-0003
panda3@bellnet.ca

L'Association PANDA de la MRC L'Assomption est un organisme à but non lucratif dont les membres sont des parents d'enfants atteints du trouble du déficit d'attention, avec ou sans hyperactivité (TDA/H).

<http://www.tdahpanda.ca>



Parrainage Civique Lanaudière

Siège social :
4046, rue Queen, Rawdon, Québec,
J0K 1S0
Adresse point de service Repentigny:
50, rue Thouin, Local 221, Repentigny,
Québec J6A 4J4
450 704-0762
carolpcl@bellnet.ca

Favoriser la participation sociale des personnes vivant avec une ou des incapacités, et ce, en créant une relation d'amitié avec un bénévole.

<http://www.parrainagemontreal.org>



Regroupement des Aidants Naturels du Comté de L'Assomption (RANCA)

50, rue Thouin
Repentigny, Québec, J6A 4J4
450 657-0514
info@aidantslassomption.org

Soutien aux membres en favorisant le développement d'échanges de services entre les aidants qui prennent soin de leurs proches malades à domicile. Rencontres pour briser l'isolement. Prévenir l'épuisement. Sensibiliser le milieu aux besoins des aidants naturels.

<http://www.aidantslassomption.org>



Regard en Elle

C.P. 147
Repentigny, Québec, J6A 5H7
450 582-6000
regardl@videotron.ca

Hébergement pour femmes victimes de violence conjugale avec ou sans enfants. Écoute téléphonique 24/24. Intervention psychosociale, service d'accompagnement, consultations externes.

<http://www.regardenelle.org>



Service d'Aide à la Famille Immigrante MRC L'Assomption (SAFIMA)

30, rue Adrien, bureau 205
Repentigny, Québec, J6A 4S9
450 492-3799 poste 3534
info@safima.ca

Accueillir et intégrer adéquatement les familles immigrantes fraîchement arrivées dans la région.

<http://www.safima.ca>



Service Bénévole Comté de L'Assomption (SBCA)

50, rue Thouin, local 108
Repentigny, Québec, J6A 4J4
450 581-5033
sbca@bellnet.ca

Briser l'isolement de la personne aînée par des activités de socialisation, dîners communautaires, ateliers occupationnels. Accompagnement transport pour rendez-vous médicaux et psychosociaux. Téléphone et visites d'amitié. Lutte à la pauvreté par les programmes : effets scolaires, cliniques d'impôts gratuits.



Services Amitiés L'Assomption

255, rue St-Étienne
L'Assomption, Québec, J5W 1W7
450 589-3266
servicesamities@vieuxpalais.com

Créer l'autonomie des aînés et les revaloriser en tant que personne en les supportant. Briser l'isolement par des activités de socialisation, visites d'amitié, loisirs, repas communautaires, informations.

<http://www.vieuxpalais.com/amities.htm>

Travail de Rue Repentigny



Travail de rue Repentigny

C.P. 95
Repentigny, Québec, J6A 5H7
450 582-1619
trrepentigny@hotmail.com

Offrir une relation d'aide ambulante qui va au devant des jeunes en situation précaire, qui tente prioritairement de les accompagner vers un mieux-être. Écoute, accompagnement, aide, références.



Uniatox

185, Chemin des Anglais
Massouche, Québec, J7L 3N8
450 582-2983
info@uniatox.org

Prévention de l'usage et de l'abus de substances telles que drogue, alcool, médicaments. Approche inspirée de la réduction des méfaits.

<http://www.uniatox.org>



Univers des mots

547, rue Leclerc, bureau 200
Repentigny, Québec, J6A 6B4
450 582-6561
info@integrationprofessionnelle.org

Sa mission est d'offrir aux hommes et aux femmes analphabètes de 16 ans et plus la possibilité d'accroître leurs connaissances et d'acquérir de l'autonomie par la lecture, l'écriture et le calcul. Nous veillons également à sensibiliser la population générale à la problématique de l'analphabétisme afin que cette clientèle reçoive les services dont elle a besoin et que ses droits soient respectés.

<http://www.integrationprofessionnelle.org/pages/univers-des-mots.php>



Action RH Lanaudière

542 Notre-Dame bureau #200
Repentigny, Québec, J6A 2T8
450 654-9612

Recherche intensive d'emploi, rédaction d'un c.v. processus d'orientation, simulation d'entrevues, accompagnement et suivi de qualité. Bilan de compétences/découverte de pistes d'emploi. Programme pour les travailleurs d'expérience (50 ans et plus). Clientèle adulte. Support aux organismes en ressources.

<http://www.actionrhlanaudiere.org>



Carrefour Jeunesse Emploi (CJE)

10, rue Notre-Dame 3^e étage
Repentigny, Québec, J6A 2N9
450 581-3785
info@cjela.qc.ca

Promouvoir et stimuler l'emploi jeunesse dans la communauté. Orientation, prévention de l'abandon scolaire. S'adresse aux jeunes adultes. Accueil et références.

<http://www.cjela.qc.ca>



Centre d'Intégration Professionnelle de Lanaudière (CIPL)

547, rue Leclerc, bureau 200
Repentigny, Québec, J6A 8B4
450 582-6561

info@integrationprofessionnelle.org

Organisme spécialisé dans les services d'intégration professionnelle pour la clientèle féminine. Formations semi-spécialisée et programme d'aide à l'emploi. Programmes de groupe et intervention individualisée selon les besoins. Accueillir les femmes dans le plus grand respect de ce qu'elles sont. Aider à réaliser leur potentiel afin de les amener à améliorer leur qualité de vie.

<http://www.integrationprofessionnelle.org>



Centre à Nous (Centre de services communautaires et culturels de Repentigny)

50, rue Thouin, pavillon Lions
Repentigny, Québec, J6A 4J4
450 581-5402

info@centreanous.org

Carrefour de l'action communautaire. Favoriser le regroupement d'organismes communautaires de la région sous un même toit. Offrir des espaces appropriés à prix abordables pour la réalisation de leurs activités.

<http://www.centreanous.com>



Coopérative Action Jeunesse de L'Assomption (CAJA)

1600, boul. L'Ange-Gardien Nord
L'Assomption, Québec, J5W 5Y7
450 492-3588

coopcaja@csda.ca

Coopérative à but non lucratif ayant pour mission de développer les diverses compétences pouvant amener les jeunes de la communauté (principalement les 12-17 ans) à devenir des adultes sains et de meilleurs citoyens.

<http://www.coopcaja.ca>



Coopérative de solidarité en soutien à domicile de la MRC L'Assomption

50, rue Thouin, pavillon Richelieu
Repentigny, Québec, J6A 4J4
450 581-4621

info@entretien.net

Apporter du soleil dans la vie des personnes nécessitant des soins ou de l'aide dans leurs activités de la vie quotidienne ainsi que dans celle des aidants naturels en leur offrant du soutien et en contribuant à leur qualité de vie tout en veillant à les traiter avec respect, voilà notre mission !

<http://www.entretien.net>



Thérapeutes en relation d'Aide de Lanaudière

450 581-2159
info.tra.lanaudiere@gmail.com

Offrir un service en relation d'aide (psychothérapie) professionnel et accessible aux gens à faible revenu de la région de Lanaudière. Consultation thérapeutique individuelle, couple, enfant et adolescent.

<http://www.therapeutes-en-relation-daide-de-lanaudiere.org/>

La CDC MRC de L'Assomption a également quelques membres solidaires dont :

- Centre Intégré de Santé et Services sociaux de Lanaudière (CISSSL)
- Comité des usagers du CISSSL – secteur Sud
- La Ville de Repentigny